



Photos CA

## Cultures ornementales – Avril 2017

**Directeur de publication :** Jean-Bernard Gonthier Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière :** Eric Vitry

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEPPA de St-Paul, eRcane, Gab Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, Sica TR, Tereos Sucre OI.

### A retenir

**Météorologie :** températures en baisse , mais pluviométrie toujours aussi importante.

**Rose :** une période de préparation commerciale très impactée par le climat.

### Météorologie

**Tableau 1 :** relevés d' Avril 2017 comparés aux moyennes décennales du mois d'Avril.

Poste	Ravine des Cabris	PK 14 – Le Tampon	Bras Pistolet
Températures moyennes décennales (°C)	23,0	19,9	20,9
Températures moyennes mensuelles (°C)	23,2	20,0	21,5
Pluviométrie décennale (mm)	96,9	113,4	321,9
Pluviométrie mensuelle (mm)	113,5	123	252,10

Le changement de saison est synonyme de maladies du feuillage. Or, cette période correspond aussi à la préparation de la récolte pour la Fête des mères. Les conditions climatiques de ce début d'année ne favorisent en rien une bonne production.

## Phénologie

Parcelles	Cultures	Variétés	Altitude (m)	Lieu-dit	Stade
PR1	ROSE	Diverses	1212	Plaine des Cafres	Floraison
PR2	ROSE	Diverses	640	Mare à Citrons	Poumon
PR3	ROSE	Diverses	630	Mare à Citrons	Floraison
PR4	ROSE	Diverses	295	Bassin-Martin	Floraison
PR5	ROSE	Diverses	290	Ligne des Bambous	Formation des tiges

## Etat phytosanitaire des parcelles

Echelle de notation des dégâts : 0 : absence / 1 : faible présence / 2 : attaque moyenne / 3 : forte attaque

Légende pour l'évaluation des risques :

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Rose

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Tétranyque ( <i>Tetranychus urticae</i> )	PR1 : 0 PR2 : 0 PR3 : 1 PR4 : 1 PR5 : 1	Classe 2 Plusieurs dizaines d'insectes ou 2 à 5 foyers/serre	<b>Risque moyen</b> : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture. Les acariens tétranyques sont bien contrôlés par des prédateurs lâchés régulièrement.
Oïdium du rosier ( <i>Podosphaera pannosa</i> )	PR1 : 0 PR2 : 0 PR3 : 0 PR4 : 0 PR5 : 1	Classe 3 30 à 50 % du feuillage touché	<b>Risque moyen</b> : les conditions climatiques sont à surveiller. Limiter les aération durant la nuit.
Thrips californien ( <i>Frankliniella occidentalis</i> )	PR1 : 1 PR2 : 1 PR3 : 1 PR4 : 1 PR5 : 3	Classe 2 moyenne de 10 thrips/fleur	<b>Risque élevé</b> : une seule parcelle dépasse le seuil de nuisibilité. La parcelle concernée n'a pas été récoltée et, de ce fait, concentre une forte population.
Aleurodes des serres ( <i>Trialeurodes vaporariorum</i> )	PR1 : 0 PR2 : 0 PR3 : 0 PR4 : 1 PR5 : 0	Classe 2 attaque moyenne	<b>Risque nul</b> : depuis plusieurs mois, le ravageur est absent des parcelles, sauf pour PR4 où les populations sont constantes.

Le réseau de surveillance pour la Rose devrait s'étoffer dans les semaines qui arrivent avec l'introduction de 2 nouvelles parcelles à Salazie et aux Avirons.

## Observations ponctuelles

### Mildiou sur rosier (*Peronospora sparsa*)

Le changement de saison, transition vers l'hiver austral, s'accompagne souvent de mildiou et d'oïdium sur les rosiers.

Les conditions climatiques changeantes entre avril et mai sont responsables de nombreux pathogènes sur rosier.

Sur la micro région Est (Salazie), les fortes pluviométries, accompagnées d'une baisse des températures nocturnes, sont responsables de plusieurs cas de mildiou (1 diagnostic en laboratoire et 2 diagnostics visuels).

Les conséquences ont été plus sévères sur PR2 parce que d'autres pathogènes (maladie des taches noires et anthracnose) ont profité de l'état de faiblesse des plants atteints initialement par le mildiou.

Une taille trop sévère (ici taille de préparation pour la Fête des mères) est aussi un facteur aggravant. En comparaison à PR3 où la taille a été plus réduite (taille en hauteur), le mildiou a provoqué une chute raisonnable des feuilles.

Sur PR2 avec une taille trop basse, tous les nouveaux bourgeons ont été « grillés », réduisant à néant la future récolte.



Photo : E. Vitry / CA

### Comment observer cette maladie

Les premiers symptômes sont des petites taches brunes sur le feuillage « adulte », provoquant un dessèchement puis la chute brutale des feuilles.

Sur les nouveaux bourgeons, les jeunes feuilles encore rouges se nécrosent, mais ne tombent pas. Ceux-ci sont beaucoup plus sensibles que des tiges matures.

### Méthodes préventives

- Observer la météo et refermer les aérations latérales ou les portes s'il y a baisse des températures nocturnes.
- Ne pas tailler trop sévèrement les plants (taille en montant).
- Éviter les excès d'azote sur la fertilisation accompagnant le redémarrage des plants.
- Désinfecter systématiquement les outils de coupe d'un rang à l'autre.



Photo : P. Ah-Hoi / CA

Contact animateur du réseau d'épidémiologie cultures ornementales : Eric Vitry, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 26 17 / 0692 70 04 55 / email : [eric.vitry@reunion.chambagri.fr](mailto:eric.vitry@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.